

Barème d'honoraires

Offres De Vente

Par exemple pour la **vente**:

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Par exemple pour la **location**:

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 8 €TTC du m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC du m2

Offres De Vente

Prix	Valeur
< 100 000,00 €	10 %
100 001,00 - 150 000,00 €	8 %
150 001,00 - 200 000,00 €	7.5 %
200 001,00 - 250 000,00 €	7 %
250 001,00 - 300 000,00 €	6.4 %
300 001,00 - 450 000,00 €	6 %
450 001,00 - 550 000,00 €	5 %
550 001,00 - 650 000,00 €	4 %
> 650 001,00 €	3 %

Avec un minimum de 5 000 € forfaitaires.

Les honoraires sont calculés à partir du prix net vendeur.

Pour tout paiement une facture (obligatoire) sera transmise au vendeur et à l'acquéreur.

TVA au taux en vigueur de 20%`Les honoraires d'estimation s'élèvent à 250 TTC pour une maison et à 150 € TTC pour un appartement.

Ils sont offerts si le bien est mis en vente dans votre agence ORPI.